

20.11.2007 - 10:30 Uhr

Caritas: Les parents seuls travaillent beaucoup, mais sont souvent insuffisamment rémunérés

Lucerne (ots) -

Les parents élevant seuls leurs enfants sont particulièrement exposés au risque de la pauvreté : une famille monoparentale sur quatre est pauvre. Une étude de Caritas Suisse met en évidence le fait qu'en Suisse, les inégalités sociales touchent beaucoup plus les parents seuls que les autres. Et l'Etat social ne pallie qu'imparfaitement leurs difficultés.

En Suisse aujourd'hui, plus de 160 000 parents seuls doivent assumer quotidiennement leur tâche éducative, leur activité professionnelle, leurs obligations domestiques et administratives. Ils réussissent ce numéro d'équilibriste étonnamment bien. Et pourtant, même si les mères seules travaillent énormément, elles sont nombreuses à gagner plutôt mal leur vie. Les chiffres montrent que les parents élevant seuls leurs enfants représentent la plus grande part des working poor et qu'ils sont quatre fois plus nombreux que la moyenne de la population à devoir recourir à l'aide sociale.

En Suisse, 15% environ des familles sont monoparentales. Un enfant sur huit est élevé par un seul de ses parents. La société considère désormais les familles monoparentales comme une forme de famille normale et les parents seuls sont confrontés aux mêmes attentes économiques que les autres parents: ils doivent subvenir seuls aux besoins de leurs enfants. Or les familles monoparentales sont soumises à de nombreux désavantages spécifiques à leur condition. Par exemple, les inégalités de salaires entre femmes et hommes touchent de plein fouet les mères seules. On sait que les enfants représentent un facteur de risque en matière de pauvreté: c'est encore plus vrai pour les familles monoparentales. Pour les parents seuls, les frais engendrés par les enfants sont en effet très lourds. Et souvent, la pension alimentaire ne couvre pas ces frais, sans compter que - quelle qu'en soit la raison - près de 20 % des pensions alimentaires ne sont tout simplement pas versées par les pères.

Les familles monoparentales dépendent donc fortement des prestations sociales de l'Etat. Or celles-ci peinent à répondre aux besoins de manière suffisante. L'étude avance donc un certain nombre de revendications, comme par exemple la création de mesures d'intégration destinées aux parents seuls au chômage, qui soient proposées à temps partiel ou qui assurent une prise en charge des enfants. Il serait également primordial d'harmoniser au niveau fédéral l'avance et le recouvrement de la contribution d'entretien. Il faudrait aussi que la politique fiscale tienne mieux compte des difficultés des familles monoparentales, en leur permettant, par exemple, de déduire les frais effectifs engendrés par la charge des enfants.

Stefanie Arnold, Carlo Knöpfel: Les parents seuls entre crèche, place de travail et aide sociale. 100 pages, 16 francs. Commande : Caritas Suisse, Département communication, Löwenstrasse 3, 6002 Lucerne, tél.: +41/41/419'22'22, courriel: info@caritas.ch ou sous www.caritas.ch/shop

Contact:

Stefan Gribi
responsable du secteur information
Tél.: +41/41/419'22'37
Mobile: +41/79/334'78'79
E-Mail: sgribi@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100549703> abgerufen werden.